

## Communiqué de presse Lundi 6 juin 2016 Pôle de pleine nature des gorges du Tarn



Titre : La stratégie du Pôle de pleine nature des gorges du Tarn validée par les élus

*Les six présidents des communautés de communes du territoire se sont réunis à Sainte-Enimie pour valider la stratégie du Pôle de pleine nature des gorges du Tarn et ont confirmé leur engagement pour passer à l'étape suivante : mettre en place le plan d'actions et les ressources financières pour les 5 années à venir.*

Les six présidents des communautés de communes qui forment le territoire du Pôle de pleine nature des gorges du Tarn ont été rassemblés à Sainte-Enimie le 19 mai dernier à l'initiative de Jean-Luc Aigouy président du Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses.

Les décideurs impliqués dans ce projet ambitieux ont validé la stratégie élaborée par le Syndicat mixte qui avait déjà été approuvée par les partenaires et financeurs lors du comité de pilotage du 13 mai 2016. Cette stratégie est le fruit d'un diagnostic de territoire de la filière ayant mobilisé un collectif de techniciens, d'experts, d'élus, de professionnels du sport et du tourisme.

Les présidents des intercommunalités concernées par ce projet sont (*de gauche à droite sur la photo*) François Gaudry - Sainte-Enimie, Jacques Blanc - La Canourgue, Jean-Paul Pourquier - Le Massegras, Christian Huguet - Florac, Jean-Luc Aigouy - Syndicat mixte, Denis Bertrand - Meyrueis et Philippe Rochoux - Chanac.

La stratégie validée comporte 3 axes majeurs : conforter les activités distinctives de la destination, améliorer le bouquet de services et d'activités dans les bourgs portes et articuler cette offre avec les massifs voisins.

En effet, ce territoire offre des sites de pratique de très haute qualité qui rayonnent à l'international dans des domaines variés tels que l'escalade, le kayak, la spéléo, ou encore la slack-line. Ces activités distinguent fortement les gorges du Tarn et suscitent une attractivité majeure pour le département et les massifs environnants.

Le second volet vise à améliorer l'offre de randonnée (pédestre et VTT) en faisant découvrir les spécificités de notre patrimoine historique, naturel et paysager.

Les élus ont acté l'importance de renforcer cette artère principale des gorges du Tarn en s'appuyant sur les portes d'entrées du territoire qui font également le lien vers les massifs voisins que sont l'Aubrac, Le mont Lozère, les Cévennes, l'Aigoual et les grands causses. Un travail d'articulation avec ces territoires permettra de renforcer l'offre de sites de pratique complémentaires, d'optimiser les retombées des événementiels et bien entendu d'améliorer la communication et la mise en marché de l'offre spécialisée.

Cette stratégie a fait l'unanimité auprès des six présidents ; il reste 4 mois pour définir un plan d'actions avec les financements correspondants échelonné sur les 5 années à venir. Un réel défi que le Syndicat mixte s'apprête à relever en suscitant l'adhésion de l'ensemble des acteurs concernés par la filière.

Pour plus d'information contactez M. Vincent Thibeaud – chargé de mission Pôle de pleine nature des gorges du Tarn : 04 66 48 17 19 – [polenature.gorgestarn@orange.fr](mailto:polenature.gorgestarn@orange.fr)



Le projet de « Pôle de pleine nature émergent des Gorges du Tarn » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Massif Central avec le Fonds Européen de Développement Régional

